

Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1177

Des miettes pour l'éducation prioritaire, le gâteau pour Dassault

- Actualité des luttes - Démantèlement du service public d'éducation -



Date de mise en ligne : lundi 20 janvier 2014

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

V. Peillon vient de communiquer son plan sur l'éducation prioritaire. Comme pour le reste de la « refondation », les annonces d'une refonte globale et profonde accouchent d'une souris. Les mesures annoncées sont très insuffisantes. Pour tous les établissements et toutes les écoles qui ne sont pas ECLAIR, il n'y aura aucune amélioration des conditions de travail pour les personnels, et nulle part une amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves.

Il ne peut en être autrement dans le cadre de l'austérité budgétaire qui est le coeur de la politique du gouvernement et que F. Hollande vient d'accélérer encore avec ses annonces de ce mardi, programmant 50 milliards supplémentaires de réduction des dépenses publiques.

Ainsi, pour l'éducation prioritaire, ce serait, à terme, un plan de centaines de millions d'euros. Dans le même temps le gouvernement donne 1 milliard à Dassault pour le Rafale, et promet 30 milliards de nouveaux cadeaux au patronat. Il y a là un choix politique clair et de plus en plus assumé, qui n'est pas celui du service public, ni celui de l'égalité.

Les mesures annoncées laissent espérer une amélioration pour un tout petit nombre de collègues, pour les 350 réseaux ECLAIR (qui ne seront plus que 100 l'an prochain) concentrant effectivement des difficultés, mais rien pour tous les autres. Pour les élèves, il n'y a aucun changement substantiel.

La décharge de service pour les enseignant-e-s n'est en effet prévue que pour les réseaux ECLAIR supposés les plus difficiles. Les autres établissements ZEP, tous les autres, n'ont rien à attendre. Et pourtant dans ces établissements aussi, les difficultés sont considérables.

Dans le plan Peillon pour l'éducation prioritaire, rien n'est prévu sur les effectifs, les seuils, le temps de travail pour le plus grand nombre... C'est pourtant là l'essentiel.

Rien n'est prévu non plus pour questionner le champ et les critères de l'éducation prioritaire, alors que beaucoup d'établissements et d'écoles devraient bénéficier de moyens supplémentaires.

Nous nous opposons à la volonté de créer de nouvelles divisions entre les personnels avec le GRAF (grade d'accès fonctionnel), faisant miroiter à quelques collègues travaillant en ZEP l'accès à un grade supérieur hors échelle, comme cela est également prévu pour quelques directeurs/trices d'écoles, etc. Pire encore, l'annonce de l'augmentation des primes ne répond en rien aux difficultés de terrain, et la modulation de cette prime selon les situations introduit de nouvelles divisions entre les collègues. Ces politiques de division ne peuvent masquer l'absence de mesure générale de hausse des salaires, pourtant impérative.

La prise en charge des élèves de 6e en éducation prioritaire par des Assistants d'Éducation jusqu'à 16h30 ressemble fort à un effet d'annonce, alors qu'on sait que la majorité des d'élèves sont déjà pris en charge sur l'essentiel du temps en question. Pourquoi se limiter aux classes de seulement aux classes de 6e ? De plus, alors qu'il s'agit de besoins permanents, ces nouveaux personnels resteront précaires.

Le ministre a annoncé un soutien aux "innovations pédagogiques" ; comme la création d'une ligne budgétaire spécifique à mobiliser en fonction de projets montés par les équipes ; comme la nomination d'experts de terrain pilotés par les corps d'inspection pour conseiller les équipes, ou encore un pilotage renforcé notamment par des conseillers techniques nommés auprès des recteurs. Ce soutien n'est-il pas un faux-nez pour développer la pression hiérarchique et l'autonomie des établissements sous l'autorité du chef d'établissement ?

Des miettes pour l'éducation prioritaire, le gâteau pour Dassault

En maternelle, les annonces sur la prise en charge, à terme, de 30% des moins de 3 ans ne sont, là-encore, accompagnées d'aucune mesure concrète en terme d'effectifs et de personnels. Il y a urgence à garantir une prise en charge publique et gratuite pour tous les enfants.

Le coeur du problème reste plus que jamais l'austérité budgétaire et la destruction programmée des services publics. Alors que les DHG arrivent dans les établissements, on voit bien que les annonces sur les créations de postes n'ont pas d'effets concrets : la démographie et la formation initiale absorbent l'essentiel des quelques postes recrées.

Ainsi, le plan Peillon n'annonce rien sur les questions essentielles en nombre de personnels enseignant-e-s, de vie scolaires, d'infirmier-e-s, d'assistant-e-s sociale/aux...

Pour SUD éducation, dans le cadre de l'austérité budgétaire, il est impossible qu'il y ait une « priorité à l'éducation » ou à l'éducation prioritaire.

Post-scriptum:

Le communiqué fédéral en version Lorraine :



Education prioritaire 17 janvier